

Zola au Panthéon

1908-2008

Préface

*Par Bernard Accoyer,
Président de l'Assemblée nationale*

Il y a un siècle, le 4 juin 1908, Émile Zola entrait au Panthéon. Armand Fallières, le Président de la République, Georges Clemenceau, le chef du gouvernement, vinrent s'incliner devant la dépouille du grand écrivain dreyfusard, tandis qu'à l'extérieur retentissaient les clameurs des militants nationalistes, hostiles à la cérémonie voulue par les députés.

Nos prédécesseurs de la Troisième République, en matière mémorielle, disposaient en effet d'un pouvoir spécifique : les transferts au Panthéon étaient votés par le Parlement. La loi du 19 juillet 1881 avait réaffecté l'église Sainte-Geneviève au culte des vertus civiques, dans la tradition héritée de la Révolution. En 1885, quand s'éteignit Victor Hugo, les deux chambres rendirent hommage au grand poète en votant des funérailles nationales qui rassemblèrent un million de personnes. Pour Zola, l'hommage ne fut pas unanime. Du Temple de la loi au Temple des grands hommes, le chemin se révéla long et tortueux. Déposée à la mort de l'écrivain, en 1902, par le député socialiste du Cher Jules-Louis Breton, la proposition de loi « relative à la translation des cendres d'Émile Zola au Panthéon » ne fut adoptée que le 13 juillet 1906, au lendemain de la réhabilitation d'Alfred Dreyfus, par une Chambre qui venait de voter la réintégration dans l'armée de celui que le conseil de guerre avait injustement condamné.

En Zola, ce fut l'écrivain mais plus encore l'auteur de « J'accuse » que les députés ont voulu célébrer. « Ce fut un éclair formidable qui fit jaillir la lumière », commentait alors Jules-Louis Breton. « Sans l'initiative héroïque de Zola l'innocent serait encore au bagne, à moins que la mort ne l'eût libéré des tortures morales et physiques que lui infligeaient ses criminels bourreaux ; la lumière n'aurait pu traverser tous les faux qui l'obscurcissaient, la vérité n'aurait pu triompher des mensonges accumulés et la justice ne serait pas encore venue apporter une réparation nécessaire et bienfaisante non seulement à la victime innocente, mais encore à la France elle-même. »

Tel ne fut pas l'avis des derniers anti-dreyfusards, qui combattirent le transfert de Zola au Panthéon en profitant d'une demande de crédits pour l'organisation de la cérémonie. « Je crois que nous n'aurons jamais une meilleure occasion de faire des économies », déclarait dédaigneusement Maurice

Barrès, dans la séance du 19 mars 1908. Pour lui répondre, montèrent à la tribune le ministre de l'Instruction publique Gaston Doumergue – futur Président de la République –, mais aussi Jean Jaurès, qui salua avec tout l'éclat de sa culture et de son talent « le combattant énergique de la vérité ».

Je suis heureux de rendre ces superbes moments d'éloquence accessibles à tous. Je me réjouis en outre que l'Assemblée nationale et le Centre des Monuments nationaux se soient associés pour commémorer, par cette publication et par l'exposition « Zola au Panthéon », l'ultime conclusion de « l'Affaire ».

On sait qu'Alfred Dreyfus, présent à la cérémonie du 4 juin 1908, fut blessé par le nationaliste Grégori, qui réclama « la révision de la révision » du procès. Contre l'antisémitisme toujours résurgent, contre toutes les formes de révisionnisme, il importe de

transmettre aux jeunes générations le souvenir des heures sombres comme celui des grands hommes qui surent s'opposer au fanatisme et au fatalisme. S'il n'appartient pas au politique d'écrire l'Histoire, la représentation nationale me paraît en revanche fondée à entretenir la mémoire d'un passé riche, complexe et plein d'enseignements pour l'avenir.

Zola au Panthéon

La décision de transférer les cendres d'Émile Zola au Panthéon a été prise par la Chambre des députés le 13 juillet 1906, au lendemain de l'annulation par la Cour de cassation du jugement condamnant Alfred Dreyfus. Mais la loi, votée en fin d'après-midi, sans aucune discussion, n'a vu son aboutissement que deux ans plus tard, le 4 juin 1908, lorsque la panthéonisation de l'écrivain a enfin été réalisée. Le débat que les députés n'ont pas mené en juillet 1906 s'est étendu, en fait, sur deux années. Le Sénat s'en est emparé une première fois, le 20 novembre 1906, quand il a dû confirmer la décision prise par les députés. Il a alors renvoyé la discussion au 11 décembre 1906 : la droite nationaliste s'est opposée avec vigueur au projet, et il a fallu une intervention décisive de Georges Clemenceau pour que l'accord soit obtenu. Mais tout n'était pas terminé, car s'est posée ensuite la question du vote des crédits nécessaires à l'organisation de la cérémonie. Et c'est ainsi que la Chambre s'est retrouvée, à nouveau, devant le problème de la panthéonisation lors d'une séance mémorable, le 19 mars 1908, au cours de laquelle Maurice Barrès et Jean Jaurès se sont affrontés.

Pourquoi, en mars 1908, les députés s'enflamment-ils tellement autour de la question de la panthéonisation et du symbole que représente l'auteur de *J'accuse* ? L'affaire Dreyfus, en principe, est derrière eux. Les grands moments dramatiques qui ont marqué son déroulement se sont déroulés dix ans auparavant : la publication de *J'accuse* dans *L'Aurore*, en janvier 1898, suivie par le procès en diffamation intenté contre Zola, au mois de février ; puis l'extraordinaire rebondissement qu'a représenté, à la fin du mois d'août, le suicide du lieutenant-

colonel Henry, qui venait d'avouer avoir forgé l'une des preuves retenues contre Dreyfus ; le long processus de révision judiciaire entamé par la Cour de cassation, débouchant sur le procès de Rennes, au cours de l'été 1899 ; la condamnation – accompagnée des « circonstances atténuantes » ! – prononcée une seconde fois contre l'accusé ; et enfin la grâce accordée par le président de la République, le 19 septembre 1899.

En 1908, l'affaire Dreyfus est achevée. Elle a même connu un double épilogue. La Chambre et le Sénat ont voté, en décembre 1900, une loi d'amnistie mettant fin à toutes les poursuites judiciaires. Et la décision prise par la Cour de cassation, en juillet 1906, lui a apporté une conclusion juridique, au terme d'une seconde révision conduite dans la plus grande rigueur. Nul ne devrait contester le rôle que Zola a joué, dix ans plus tôt, lorsqu'il a lancé son *J'accuse*. Mais c'est loin d'être le cas. Que l'affaire Dreyfus ait été un combat exemplaire pour la vérité et la justice, les nationalistes le nient de toutes leurs forces. À leurs yeux, le jugement rendu par la Cour de cassation ne possède aucune légitimité. Se fondant sur une lecture qui leur est propre de l'article 445 du Code d'instruction criminelle, ils soutiennent que l'annulation du jugement de Rennes aurait dû entraîner un renvoi devant une juridiction ultérieure. Certains anciens dreyfusards, révoltés par la politique anticléricale du bloc radical, partagent ce point de vue, en considérant que les idéaux de justice auxquels ils croyaient ont été trahis : c'est le cas notamment du groupe des *Cahiers de la quinzaine*, autour de Charles Péguy et de Daniel Halévy.

Ce climat d'opposition s'exprime dans la violence des caricatures qui imaginent, au même moment, la future panthéonisation. Les cortèges fantaisistes que dessinent les caricaturistes courent vers le Panthéon, pris d'une folie hystérique, dans une fuite éperdue qui fait écho à celle de *La Débâcle*. Le monument de la montagne Sainte-Genève

semble investi soudainement par des personnages grotesques, issus de l'univers des *Rougon-Macquart*. Telle est la vision qu'offre *Le Témoin* en couverture de son numéro du dimanche 12 avril 1908 : une immense Nana, au visage lourdement fardé, s'étale dans une pose lascive, le coude appuyée sur le dôme du monument, qu'elle domine de son corps dénudé. Le motif scatologique du pot de chambre se retrouve dans plusieurs caricatures. L'une d'elles montre Dreyfus traînant vers le Panthéon un chariot en forme de pot de chambre contenant la silhouette du romancier. Sur un autre dessin, quatre personnages rigolards, Coupeau, Jésus-Christ (le paysan de *La Terre*), Nana et La Mouquette, sont représentés alors qu'ils gravissent les marches du monument, portant triomphalement le vase emblématique dans lequel est fichée une plume d'écrivain.

Le numéro de *L'Assiette au beurre* qui est publié le 30 mai 1908 témoigne de cette dérision de nature carnavalesque. Le cortège officiel de la panthéonisation y est mis en scène sous une forme comique. Les personnages se succèdent d'une page à l'autre, se déployant sur l'ensemble du numéro qui est composé comme une bande dessinée. On aperçoit les représentants du gouvernement, du corps diplomatique, du Sénat et de la Chambre, suivis par des groupes de magistrats, d'universitaires, de militaires... Jusqu'à une dernière figure, isolée, placée derrière toutes les autres : « Lui », c'est-à-dire Alfred Dreyfus. La légende explique : « J'ai bien le droit d'assister à la cérémonie, puisque j'ai donné cent francs pour l'érection de son monument. »

Ainsi, lorsqu'il monte à la tribune, le 19 mars 1908, Maurice Barrès intervient dans un contexte idéologique qui est loin de lui être défavorable. Il sait bien que la panthéonisation ne pourra être évitée, mais il a le sentiment de défendre les valeurs profondes d'une France éternelle, bafouée dans ses traditions. Et il pense que la polémique dans laquelle il s'engage offre

l'avantage de coaliser l'ensemble des forces nationalistes contre le pouvoir en place.

Quelques jours plus tôt, dans un article publié par *L'Écho de Paris*, il s'est élevé avec vigueur contre le projet du transfert des cendres. Certes, il admettait que l'auteur des *Rougon-Macquart* avait marqué son époque. Il reconnaissait son « succès de librairie, colossal ». Mais il refusait de voir en lui « une gloire des lettres ». L'immortalité littéraire, ajoutait-il, ne pouvait être accordée à un être grossier, porté instinctivement à la « pornographie ». Et il concluait avec force : « Nous ne devons rien à l'œuvre de M. Zola, qui, de toute éternité, nous a fait horreur, quand elle ne nous faisait pas bâiller. »

Ce sont ces arguments qu'il reprend, le 19 mars, en les développant dans un sens outrancier, pour faire réagir ses collègues. Afin de rallier la Chambre à sa cause, il s'appuie sur l'image de Victor Hugo, qu'il oppose à l'exemple négatif représenté par l'auteur des *Rougon-Macquart*. La panthéonisation majestueuse de Hugo, le 1^{er} juin 1885, est encore dans toutes les mémoires : chacun se souvient de la foule immense qui a accompagné avec enthousiasme le cercueil du poète, de l'Arc de Triomphe à la colline Sainte-Geneviève.

Jaurès prend alors la décision d'intervenir pour défendre, à son tour, l'héritage hugolien. Il rappelle les idéaux de progrès et de justice sociale qui s'attachent au mouvement romantique. Et il place Barrès devant ses propres contradictions en lui montrant que de telles valeurs sont étrangères aux théories de l'Action française dont il est proche. Le traditionalisme de Charles Maurras ne conduit-il pas ce dernier à prôner le retour à une esthétique classique, contre la leçon du romantisme ? La joute oratoire opposant les deux députés se transforme ainsi en discussion sur le sens de l'Histoire.

Le 19 mars 1908, la Chambre des députés avait devant elle un ordre du jour en apparence secondaire : le vote de quelques crédits nécessaires à l'organisation d'une cérémonie officielle... Ses débats l'auront conduite à aborder des problèmes essentiels : non seulement la question de l'engagement de l'intellectuel, mais aussi la signification qu'il convient d'accorder aux doctrines politiques et sociales que fait surgir l'évolution de la littérature. Les deux grands orateurs qui s'expriment ce jour-là plaident, chacun de leur côté, pour la grandeur de la nation et des valeurs que celle-ci doit préserver. S'opposant au nationalisme partisan de Barrès, Jaurès l'emporte en soulignant qu'il ne faut pas « mutiler la tradition de la patrie » : si Émile Zola est digne d'incarner cette tradition, montre-t-il, c'est qu'il n'a pas séparé « l'art et la vie », mais a su les réunir « dans la passion de la vérité ».

Alain PAGÈS
(Université de Paris III – Sorbonne nouvelle)

**Discussion d'un projet de loi
relatif à la translation des cendres
d'Émile Zola au Panthéon**

M. le président.¹ L'ordre du jour appelle la discussion du projet de loi portant ouverture au ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, sur l'exercice 1908, d'un crédit extraordinaire de 35 000 fr. pour la translation des cendres d'Émile Zola au Panthéon.

La parole est à M. Maurice Barrès dans la discussion générale.

M. Maurice Barrès.² Messieurs, on nous demande 35 000 francs pour porter Zola au Panthéon. Je crois que nous n'aurons jamais une meilleure occasion de faire des économies. (*Exclamations à l'extrême gauche et à gauche. – Applaudissements et rires à droite.*)

Je demande au Parlement de vouloir bien me laisser exposer mes raisons. Je sais que c'est une question irritante ; mais enfin c'est le droit et l'honneur de chacun de nous d'apporter ici avec netteté ses opinions. Ma position n'est pas

¹ La séance du jeudi 19 mars 1908 est présidée par Henri Brisson (1835-1912), ancien député de la Seine et du Cher, ancien Président du Conseil, député radical des Bouches-du-Rhône.

² L'écrivain Maurice Barrès (1862-1923), député nationaliste de Meurthe-et-Moselle de 1889 à 1893, a été élu en 1906 député de la Seine, mandat qu'il va conserver jusqu'à sa mort.

incertaine : je ne suis pas dreyfusard et j'ai défendu à cette tribune le général Mercier. Toutefois je n'ai pas l'idée de passionner la question. Je laisserai de côté l'affaire Dreyfus ; je m'occuperai simplement de Zola, de ses œuvres et de l'ensemble de ses mérites. (*Applaudissements à droite. – Rumeurs à l'extrême gauche.*)

M. Antide Boyer.³ Ce que vous dites là n'est pas généreux !

M. Allemane.⁴ Il a failli être votre collègue à l'Académie.

M. Normand.⁵ C'est un écrivain français qui parle contre un autre.

M. Maurice Barrès. C'est entendu, vous avez triomphé dans cette affaire...

À l'extrême gauche. C'est la justice et la vérité qui ont triomphé !

³ Antoine dit Antide Boyer (1850-1918), député socialiste des Bouches-du-Rhône.

⁴ Jean Allemane (1843-1935), député socialiste de la Seine.

⁵ Louis Normand (1858-1957), député socialiste du Rhône.

M. Gauthier (de Clagny).⁶ Ne vous passionnez pas ! Dreyfus ne peut plus rien pour vous ! (*Très bien ! très bien ! à droite. – Rumeurs à gauche.*)

M. Maurice Barrès. ... et, comme il arrive à la suite de toutes les victoires, il vous plaît d'organiser de grandes cérémonies populaires, des jeux, des fêtes, des cérémonies ostentatoires.

M. Allemane. Et la marche de l'armée !

M. Maurice Barrès. Cela s'est fait après Austerlitz, après Iéna, après Solférino.

Vous êtes dans une tradition. Mais je vous prie de considérer que vous ne pouvez pas être simplement des partisans qui se réjouissent de leur succès ; vous êtes aussi des hommes politiques et, en portant Émile Zola au Panthéon, vous accomplirez un acte qui a des conséquences politiques et sociales que nous devons examiner ensemble. (*Bruit à l'extrême gauche.*)

M. Allemane. On en a porté d'autres au Panthéon !

M. Maurice Barrès. L'homme que vous allez canoniser (*Exclamations à l'extrême gauche. – Applaudissements et rires sur divers bancs au centre et à droite*) a consacré sa carrière à peindre dans de vastes fresques les diverses classes de notre nation. Il a décrit, dans la *Terre*, le paysan ; dans l'*Assommoir*, l'ouvrier ; dans le *Bonheur des dames*, l'employé de magasin ; dans *Pot-Bouille*, le bourgeois, et, dans la *Débâcle*, le soldat.

⁶ Albert Gauthier dit Gauthier de Clagny (1853-1927), député nationaliste de Seine-et-Oise.

Ces vastes panoramas, exécutés en trompe-l'œil, ont la prétention de nous donner la vérité ; ils sont au contraire, par abus du pittoresque, mensongers et calomnieux. (*Très bien ! très bien ! à droite et au centre.*)

Quel mal ils nous ont fait hors de France ! Il faut avoir passé à l'étranger pour connaître la difficulté qu'éprouvent nos amis à défendre la réputation de nos mœurs. (*Très bien ! très bien ! à droite.*) L'œuvre de Zola a servi dans le monde entier à méconnaître les vertus de notre société et il est très dangereux que, par la solennelle manifestation que vous préparez, vous sembliez mettre votre signature, votre signature officielle, nationale, au bas de ces calomnies. (*Très bien ! très bien ! à droite.*) Il faut faire attention que vous semblez, en glorifiant Zola, dire publiquement et très haut : « Gloire à Zola ! Nous reconnaissons nos électeurs dans la série de ses canailles. » (*Applaudissements à droite et sur divers bancs au centre. – Vives interruptions à gauche.*)

M. le président. Je vous ferai remarquer, monsieur Barrès, qu'il y a déjà une loi promulguée ordonnant la translation des cendres de Zola. (*Applaudissements à gauche et à l'extrême gauche. – Vives interruptions à droite et sur divers bancs au centre.*)

Ce qui est à l'ordre du jour et uniquement à l'ordre du jour, c'est la question des crédits.

Vous pouvez, comme tout député, demander l'abrogation d'une loi ; mais tant que cette loi n'est pas abrogée, vous devez respecter le vote des deux Chambres et la loi. (*Applaudissements à gauche et à l'extrême gauche. – Interruptions à droite.*)

M. Gayraud.⁷ On peut cependant refuser les crédits, monsieur le président.

M. Maurice Binder.⁸ Et dire pourquoi.

M. Maurice Barrès. M. Zola ne se borne pas à nous abaisser dans la conscience des autres peuples, il abaisse et diminue réellement la conscience française elle-même. (*Très bien ! très bien ! à droite.*)

J'approuve et j'applaudis les paroles prononcées à la tribune du Sénat par M. le sénateur Bérenger.⁹ (*Interruptions à l'extrême gauche. – Mouvements divers.*)

M. Jules-Louis Breton (Cher).¹⁰ Pourquoi n'avez-vous rien dit quand on a voté la loi ?

M. Maurice Barrès. Je vous remercie, mon cher collègue, de votre impatience. Vous regrettez que je n'aie pas parlé il y a quelques mois¹¹ ; heureusement je suis ici pour me faire entendre et je vous serai reconnaissant de me laisser m'expliquer.

⁷ L'abbé Hippolyte Gayraud (1856-1911), député « démocrate chrétien » du Finistère, a été élu en 1897 dans la fameuse « circonscription ecclésiastique » de Brest, détenue depuis 1880 par des prêtres. Il siège en soutane.

⁸ Maurice Binder (1857-1944), député conservateur de la Seine.

⁹ René Bérenger (1830-1915), ancien représentant à l'Assemblée nationale de 1871, ancien ministre, sénateur inamovible depuis 1875, a été surnommé « le Père la Pudeur » pour son rigorisme moral.

¹⁰ Jules-Louis Breton (1872-1940), député socialiste du Cher, a été le premier signataire et le défenseur de la proposition de loi sur la translation des cendres de Zola au Panthéon, adoptée à la Chambre le 13 juillet 1906.

¹¹ Maurice Barrès s'est toutefois exprimé le 13 juillet 1906 contre une interpellation demandant des mesures disciplinaires à l'encontre des officiers responsables des falsifications.

M. le sénateur Bérenger à la tribune du Sénat a déclaré ne voir en M. Zola qu'« un auteur qui a avili son talent par de honteuses et habituelles obscénités ».

M. Charles Dumont.¹² Il y en a dans d'autres auteurs.

M. Maurice Barrès. Il faudrait ici interrompre la discussion et donner lecture à la Chambre d'un certain nombre de passages hautement caractéristiques de Zola ; mais c'est une besogne qui me répugne. (*Exclamations à gauche et à l'extrême gauche. – Applaudissements à droite.*)

M. le vicomte de Villebois-Mareuil.¹³ Il faudrait faire sortir les dames !

M. Alexandre Zévaès.¹⁴ Parlez-nous de l'œuvre de Bourget.¹⁵

M. Charles Benoist.¹⁶ Vous ne l'avez jamais lu !

M. Charles Dumont. Avez-vous lu « *Mensonges*¹⁷ » ?

M. Charles Benoist. Je les ai lus avant vous.

M. Charles Dumont. Eh bien, c'est un roman sale.

M. Paul Constans.¹⁸ L'étroitesse de votre critique, monsieur Barrès, lui retire toute valeur.

¹² Charles Dumont (1867-1939), député radical du Jura.

¹³ Christian, vicomte de Villebois-Mareuil (1852-1924), député royaliste de la Mayenne.

¹⁴ Alexandre Bourson dit Zévaès (1873-1953), député socialiste de l'Isère.

¹⁵ L'écrivain Paul Bourget (1852-1935), auteur de romans psychologiques, s'opposait à l'esthétique naturaliste.

¹⁶ Charles Benoist (1861-1936), député républicain modéré de la Seine.

¹⁷ Il s'agit d'un des premiers romans de Paul Bourget, publié en 1887.

M. Maurice Barrès. Pour faire entendre les passages les plus caractéristiques, de l'espèce que j'indique, dans l'œuvre de Zola, il faudrait, évidemment, demander l'évacuation des tribunes. (*Exclamations à gauche et à l'extrême gauche.*)

Cela me paraît très compliqué. Si je ne peux pas vous faire juges ici de textes, que d'ailleurs vous connaissez, je m'en rapporterai à une autorité importante ; je vous rappellerai l'opinion, déjà citée un grand nombre de fois, de M. Anatole France.¹⁹

M. Charles Dumont. Vous avez été son ambassadeur pour le réconcilier avec Zola ! (*Bruit.*)

M. Maurice Barrès. Vous vous trompez grossièrement, monsieur Dumont. (*Applaudissements à droite. – Bruit à gauche et à l'extrême gauche.*)

M. le président. Monsieur Barrès, je vous rappelle à l'ordre.

M. Maurice Barrès. Monsieur le président me permettra de lui dire respectueusement que je crois qu'il se méprend sur la portée de mes paroles. J'ai dit à M. Charles Dumont : « Vous vous trompez grossièrement, monsieur Dumont. » En vérité, messieurs, trouvez-vous quelque chose d'offensant ou de choquant dans un tel propos ? (*Applaudissements à droite. – Bruit à gauche.*)

M. Charles Dumont. Je demande la parole.

¹⁸ Paul Constans (1857-1931), député socialiste de l'Allier.

¹⁹ Anatole France (1844-1924) fut le seul membre de l'Académie française à se lancer dans le combat en faveur d'Alfred Dreyfus, en décembre 1897. Il fut l'un des premiers signataires de la pétition des « intellectuels » publiée dans *L'Aurore*, le 14 janvier 1898, pour soutenir le « J'accuse » de Zola.

M. le président. J'ai rappelé M. Barrès à l'ordre et je maintiens mon rappel à l'ordre. (*Applaudissements à gauche et à l'extrême gauche. – Bruit à droite.*)

Et maintenant, j'adjure ceux de mes collègues qui, dans ce débat, ont une position contraire à celle que prend l'orateur, de faire silence et de ne voir, dans certaines violences qu'ils ont entendues et qu'ils peuvent entendre, que le signe du désarroi de leurs adversaires. (*Vifs applaudissements à gauche et à l'extrême gauche. – Réclamations et bruit à droite.*)

M. Tournade.²⁰ Ce n'est pas l'impartialité d'un président, cela.

M. Savary de Beauregard.²¹ Vous intervenez dans le débat.

M. le président. Je fais observer à la Chambre que je défends une loi régulièrement votée et promulguée. Qu'on en propose l'abrogation ! mais tant qu'elle existera, elle est la loi et je la ferai respecter. (*Vifs applaudissements à gauche et à l'extrême gauche.*)

M. Tournade. Vous prenez position dans le débat. Ce n'est pas là le rôle d'un président.

M. Maurice Barrès. Messieurs, vous m'avez laissé le temps de réfléchir à la situation. Je vous assure que très respectueusement j'ai le droit de dire à M. le président qu'il abuse à mon endroit dans sa haute situation. (*Vifs applaudissements à droite.*)

²⁰ Le commandant Henri Tournade (1850-1925), député nationaliste de la Seine.

²¹ Henri Savary de Beauregard (1862-1913), député « libéral indépendant antisémite » des Deux-Sèvres.

M. le président. Je vous ai rappelé à l'ordre et au respect de la loi, monsieur Barrès. (*Bruit à droite.*)

Je vous ai rappelé à l'ordre parce que vous avez dit de vos collègues qu'ils ramassaient des calomnies.

Il n'est pas possible de le laisser dire. (*Très bien ! très bien ! à gauche. – Bruit à droite.*)

M. Maurice Barrès. M. le président croit que j'ai dit que vous ramassiez des calomnies en votant cette loi. Je n'ai rien dit d'analogue. J'ai dit que, dans les livres de M. Zola, la vérité était mal servie et que ses tableaux étaient souvent mensongers et calomnieux pour notre nation. Je n'ai rien dit de plus. (*Applaudissements à droite.*)

M. le président. Vous avez dit, la sténographie le constatera, que la Chambre prenait ces calomnies à son compte en votant le projet de loi. (*Bruit à droite.*)

M. Gauthier (de Clagny). Voilà vingt ans que je vois présider les Assemblées, c'est la première fois que je vois un président intervenir dans le débat. (*Bruit.*)

M. Charles Deloncle.²² Monsieur Barrès, croyez-vous que votre brochure les *Mauvais instituteurs* soit de nature à nous grandir aux yeux de l'étranger ? (*Applaudissements à gauche et à l'extrême gauche.*)

M. Maurice Barrès. La sténographie, monsieur le président, constatera que j'ai dit qu'en portant Zola au Panthéon, vous sembliez donner votre signature officielle et nationale à ses œuvres, que vous y donniez votre approbation. Un tel constat n'est-il pas le bon sens même ? (*Très bien ! très bien ! à droite.*)

²² Charles Deloncle (1866-1938), député radical de la Seine.

Maintenant, je demande à l'Assemblée de se rendre compte qu'il n'est pas dans mon intention de passionner ce débat... (*Exclamations ironiques à gauche et à l'extrême gauche.*)

M. Tournade. C'est le président qui le passionne.

M. Maurice Barrès. ... et je reprends mon discours au point où je me suis interrompu, quand je voulais vous rappeler l'opinion qu'un illustre écrivain, M. Anatole France, a exprimée sur Zola.

M. Varenne.²³ Il s'en est expliqué plusieurs fois.

M. Maurice Barrès. « Personne avant Zola, dit Anatole France, n'avait élevé un si haut tas d'immondices. Jamais homme n'avait fait un pareil effort pour avilir l'humanité, insulter à toutes les images de la beauté et de l'amour, nier tout ce qui est bon et tout ce qui est bien... Son œuvre est mauvaise, et il est un de ces malheureux dont on peut dire qu'il vaudrait mieux qu'ils ne fussent pas nés. »²⁴

M. Charles Dumont. Décidément, le respect des morts n'est pas dans la tradition du parti nationaliste ! (*Applaudissements à gauche. – Bruit à droite.*)

²³ Alexandre Varenne (1870-1947), député socialiste du Puy-de-Dôme.

²⁴ Ces phrases sont extraites d'un article critique d'une grande violence écrit par Anatole France à l'occasion de la publication de *La Terre*, en août 1887 (*La Vie littéraire*, 1^{re} série, Calmann Lévy, 1889). – Dès qu'il a eu connaissance des débats de la Chambre, Anatole France a immédiatement réagi en faisant une déclaration à une agence de presse pour protester contre les pensées que lui prêtait Barrès. Il expliqua qu'il regrettait le ton inutilement polémique de l'article qu'il avait jadis écrit contre *La Terre*, ajoutant que, par la suite, il s'était rapproché de Zola, pour qui il avait la plus grande admiration : n'avait-il pas, d'ailleurs, prononcé l'éloge funèbre du romancier lors de ses obsèques, en octobre 1902 ?

M. Maurice Barrès. Avec M. Bérenger, avec M. Anatole France, j'ai donc le droit de constater, ce qui est de toute évidence, qu'il y avait chez M. Zola une préoccupation basse et pornographique.

M. Allemane. Et la lettre *J'accuse* ?

M. Tournade. La preuve, c'est que, dans nombre de pays, notamment en Angleterre, on a interdit l'entrée de plusieurs de ses livres.

M. Maurice Barrès. Toute sa vie, nous l'avons vu préoccupé de réagir contre cette opinion qu'il sentait autour de lui et chez la plupart de ses lecteurs. Pour lutter contre elle, il a pris deux boucliers : la science et la République.

La science d'abord :

Il a essayé de nous faire croire, et dans quelque mesure il a cru lui-même qu'en entassant dans ses œuvres les descriptions empruntées à des manuels spéciaux, il collaborait à l'œuvre de Claude Bernard.²⁵ (*Très bien ! très bien ! à droite.*)

Un homme réfléchi voit bien qu'il n'y a pas plus de science, à proprement parler, dans l'œuvre de Zola qu'il n'y en a, par exemple, dans l'œuvre de Jules Verne.

²⁵ Le physiologiste Claude Bernard (1813-1878), dans son *Introduction à l'étude de la médecine expérimentale* (1865) a défini les fondements de la recherche scientifique. Zola s'est inspiré de sa pensée pour définir sa conception de la création littéraire dans *Le Roman expérimental*, publié en 1880.

M. Levraud.²⁶ Il y en a beaucoup dans l'œuvre de Jules Verne.

M. Maurice Barrès. Ne vous y trompez pas : il n'a fait qu'alourdir de pédantisme ses obscénités. Mais quant à avoir collaboré un seul instant à cette chose noble et grande qu'on appelle la science, il ne serait vraiment pas facile à qui que ce fût de l'établir. (*Mouvements divers.*)

Une seconde ressource à laquelle recourt continuellement Zola, c'est de mettre son œuvre sous la protection de l'idée républicaine.

À l'extrême gauche. C'est ce que vous ne ferez jamais.

M. Maurice Barrès. On a bien ri quand on l'a entendu déclarer que « la République serait naturaliste ou qu'elle ne serait pas. » On a également ri quand ces dames de *Nana* faisaient à la République le grand honneur de se déclarer républicaines. (*Rires à droite.*)

M. Levraud. C'est tout le contraire, *Nana* était bonapartiste.

M. Maurice Barrès. Vous avez raison. C'est un lapsus de ma part. *Nana* fait à la République le grand honneur de se déclarer bonapartiste.

À ce moment-là, l'un des hommes importants du parti républicain de cette époque, M. Colani, ancien professeur de la faculté de théologie protestante de Strasbourg devenu rédacteur principal à la *République française*, dénonçait en termes très précis la manœuvre : « Que veut donc Zola ? disait-il. Qu'est-ce que cette recrue compromettante ? Voyant tous les cœurs se

²⁶ Léonce Levraud (1843-1938), député radical de la Seine.

soulever devant son œuvre, il cherche des alliés, il essaye de glisser sa main dans notre main : il arbore le drapeau de la République pour couvrir sa marchandise immonde. »

Ainsi s'exprimait très justement M. Colani. Vous avez peu à peu négligé ses avertissements, et voilà que maintenant vous voudriez planter le drapeau de la République sur l'œuvre de M. Zola. (*Mouvements divers. – Interruptions et bruit à gauche.*)

Et pourquoi ce revirement ? Comment Zola, qui, il y a quelques années, était repoussé par les plus autorisés des républicains, a-t-il tout d'un coup conquis les sympathies d'une fraction considérable du parti ? À cause de l'article « J'accuse ! »

M. René Besnard.²⁷ Cela suffit pour honorer un homme !

M. le comte de Lanjuinais.²⁸ Vous n'êtes pas difficile !
(*Bruit.*)

M. Maurice Barrès. Eh bien ! sans toucher au fond de cet article, puisque là-dessus nous différons, je puis bien vous préciser dans quelles conditions il a été écrit. Je n'y trouve pas le caractère héroïque qui, en dépit de toute une œuvre, peut mériter à Émile Zola la reconnaissance nationale. (*Très bien ! très bien ! au centre et à droite.*)

Zola était au bout de son œuvre. Il était arrivé à un point de sa carrière littéraire – carrière importante, considérable (*Ah ! ah ! à l'extrême gauche*) – car je ne méconnais pas les vertus professionnelles de M. Zola, et si je croyais que c'est le lieu

²⁷ René Besnard (1879-1952), député radical d'Indre-et-Loire.

²⁸ Paul Henry, comte de Lanjuinais (1834-1916), député royaliste du Morbihan.

d'examiner le point de vue littéraire, je ne serais pas embarrassé, non plus que vous, d'établir ses mérites littéraires, l'opiniâtreté de son effort, sa connaissance de la technique du roman, etc. (*Mouvements divers.*) Mais ce n'est pas de ces mérites spéciaux qu'il peut s'agir dans une assemblée politique. Ici nous considérons quelle sera la conséquence sociale de l'apothéose de Zola. (*Interruptions à l'extrême gauche.*)

Zola était arrivé au moment de sa carrière littéraire où il avait exprimé sa pensée tout entière. Rassasié de succès de librairie, il rêvait de plus vastes triomphes. Il vit, dans une affaire qui se présentait devant lui et qui satisfaisait évidemment ses convictions, l'occasion d'entrer dans la vie active. Il disait : « Je vois la voiture, j'y monte ! », et il engageait ses amis de lettres à y monter avec lui. (*Nouvelles interruptions à l'extrême gauche.*)

Je vous prie de suivre ma pensée.

De quoi s'agissait-il dans son esprit ? Il s'agissait d'écrire un ou plusieurs articles retentissants, de se mêler à la plus importante des polémiques ; c'était un article comportant les risques que vous avez tous courus, avec plus ou moins d'éclat, quand vous vous livriez à vos polémiques politiques dans vos sous-préfectures. (*Mouvements divers.*)

Mais il ne vous plaît pas de voir cet article tel qu'il est : vous l'enveloppez d'une sorte de nuage mystique. À l'heure actuelle encore, cette page de Zola prend, dans les imaginations passionnées par l'affaire, des proportions qu'elle n'a pas en réalité.

En dépit de son œuvre tout entière, à cause d'un seul article, vous voulez porter les cendres de Zola au Panthéon ; au Panthéon où il ne faudrait inscrire que des noms qui puissent

faire la paix chez nous, et qui puissent au dehors agrandir le nom même de notre patrie. (*Applaudissements au centre et à droite. – Interruptions à l'extrême gauche.*)

Pour l'éternité, vous voulez placer Zola non loin de Hoche et de Marceau²⁹, entre Victor Hugo³⁰ et Berthelot³¹.

Ne sentez-vous pas qu'il y a là véritablement une inconvenance ? (*Vifs applaudissements au centre et à droite. – Réclamations à l'extrême gauche et à gauche.*)

Quand je dis « une inconvenance », j'entends « une chose qui ne convient pas ». (*Très bien ! très bien ! au centre et à droite.*)

M. Camille Pelletan.³² C'est Victor Hugo qui a fait la paix ?

²⁹ Emporté par son lyrisme, Maurice Barrès se trompe au sujet des deux grands généraux de la Révolution. Lazare Hoche (1768-1797), en effet, ne repose pas au Panthéon, mais sous le monument érigé à sa mémoire par l'armée de Sambre-et-Meuse à Weissenthurm, près de Coblenz, en Allemagne. Quant à François Marceau (1769-1796), seule une partie de ses cendres fut transférée au Panthéon, le 4 août 1889, pour le centenaire de la Révolution française.

³⁰ C'est à la mort de Victor Hugo, en 1885, que le Parlement de la Troisième République a affecté le Panthéon au culte des grands hommes, renouant avec la tradition révolutionnaire et impériale. Le monument avait été rendu au clergé en 1821 puis, après la parenthèse de la Deuxième République, par décret du 6 décembre 1851.

³¹ Marcellin Berthelot (1827-1907), grand chimiste, mais aussi sénateur inamovible et ministre, est entré au Panthéon le 25 mars 1907 ; il y repose avec son épouse, dont le décès lui causa un tel chagrin qu'il mourut le même jour qu'elle.

³² Camille Pelletan (1846-1915), ancien ministre, député radical des Bouches-du-Rhône.

M. Maurice Barrès. Oui, monsieur Pelletan, j'espère que nous serons d'accord là-dessus : un homme comme Victor Hugo tient l'emploi d'un héros national...

M. Gustave Rouanet.³³ Il a flétri tout ce que vous aimez.

M. Maurice Barrès. Non, son œuvre immense est un vaste foyer d'enthousiasme. À une heure quelconque de notre vie, nous nous sommes réchauffés à cette montagne en feu. C'est en ce sens un poète vraiment national. Nous trouvons dans ses livres tout ce qu'il y a de bon et de généreux dans nos âmes divisées. Certes, nous ne l'admirons pas tous également et nos admirations ne portent pas sur les mêmes points. Pour ma part, si c'était le lieu de faire mes restrictions, j'indiquerais facilement que je vois en lui le poète des espérances exagérées. Mais je lui suis reconnaissant d'avoir été une grandiose expression de l'idéalisme français. (*Applaudissements au centre et à droite.*)

M. Alexandre Zévaès. Il a été l'expression de la conscience française lorsqu'il a écrit les *Châtiments* et *Napoléon-le-Petit*.³⁴

M. Maurice Barrès. Si sa cime se perd parfois dans les nuées, il a sauvé de la bassesse plusieurs générations françaises. (*Applaudissements au centre et à droite.*) Nous saluons en lui un homme qui nous a appris plus que personne à mépriser la littérature fangeuse. (*Applaudissements au centre et à droite. – Interruptions à l'extrême gauche.*)

³³ Gustave Rouanet (1855-1927), député socialiste de la Seine.

³⁴ C'est-à-dire en fustigeant le coup d'État de Louis Napoléon Bonaparte et en défendant ce parlementarisme que rejette un nationaliste comme Maurice Barrès.

Et Berthelot ! Croyez-vous qu'il soit convenable de porter Zola à côté de Berthelot, de Berthelot que l'austérité de sa vie, aussi bien que la grandeur de ses découvertes, recommande à notre respect ?

Messieurs, c'est une grande faute politique d'avilir dans un pays l'idée de la gloire.

Supposez un jeune homme – étudiant, ouvrier – qui vient visiter le temple du Panthéon. La fameuse inscription écrite au fronton : « Aux grands hommes la patrie reconnaissante », la noble fresque de Puvis de Chavannes, divine de pureté ; le Saint-Vincent de Paul de Falguière, si touchant de bonté, tout le dispose aux sentiments généreux. Il ne demande qu'à s'augmenter, à recevoir l'influence des grands hommes dont il visite les tombeaux. Il arrive jusqu'à la pierre de Zola...

Le soir, auprès de sa lampe, ce jeune homme parcourt l'histoire des Rougon-Macquart, que vos hommages officiels lui recommandent. Il s'interloque ; il recherche la biographie de Zola et la médite...

Ah ! messieurs, vous lui donnez, à ce jeune homme une terrible leçon de scepticisme : « Conquérons, forçons le succès, se dit-il. Peu importe quel succès, ne fût-il que d'argent, de bruit et de scandale. On verra ensuite à se décrocher avec de la politique ! » (*Applaudissements à droite et au centre. – Bruit à gauche.*)

Eh bien, messieurs, ce n'est pas une façon française d'entendre l'honneur. (*Nouveaux applaudissements sur les mêmes bancs.*)

Il y a quelques semaines, des députés de nuances diverses, de nuances opposées, suivaient dans les rues de Paris le cercueil

de jeunes gens morts au champ d'honneur ; et ils sentaient qu'il se faisait entre eux, quelles que fussent leurs passions intérieures, que nous éprouvons tous et qui après tout sont la noblesse de notre vie publique, ils sentaient qu'il se faisait entre eux une entente réelle sur les choses de la patrie subies, senties, pensées dans de certaines circonstances. (*Applaudissements au centre et à droite.*)

Eh bien, il se peut que vous soyez faits d'une telle manière que vous supportiez la lecture de Zola qui m'offense (*Interruptions à l'extrême gauche.*) ; il se peut que sur l'affaire Dreyfus nous soyons irrémédiablement divisés ; mais tous, nous nous accordons à sentir quelque chose de profondément offensant dans le fait que l'on fera défiler l'armée devant le cercueil de Zola. Et je vais vous dire pourquoi. (*Applaudissements à droite et au centre. – Bruit à gauche.*)

M. Camille Pelletan. On a bien fait défiler l'armée devant le cercueil de Victor Hugo ! Connaissez-vous les *Châtiments* ?

M. Maurice Barrès. Je me suis expliqué sur Victor Hugo. Je voudrais qu'il fût en mon pouvoir de mettre sous les yeux de la Chambre, à l'aide d'un projecteur, la couverture de l'édition allemande de la *Débâcle*. Elle a été vendue à un chiffre extraordinairement considérable par fascicules. L'ouvrage paraissait en vingt-cinq fascicules, et chacun d'eux porte une image qui représente un soldat allemand terrassant un portedrapeau français, le roulant dans la boue et s'appêtant à le percer de sa baïonnette. (*Mouvements divers.*)

M. Allemane. Cela a pu arriver !

M. Gérault-Richard.³⁵ Ce n'est pas la faute de Zola si nous avons été battus à Sedan !

M. Levraud. S'il n'y avait pas eu les hontes de l'empire, Zola n'aurait pas écrit la *Débâcle*.

M. Maurice Barrès. Il est toujours possible, dans une Assemblée où les dialecticiens les plus vigoureux abondent, de soutenir toutes les thèses et de répondre, mais il est impossible que vous ne sentiez pas comme une chose douloureuse qu'un écrivain puissant et ayant une grande action ait pu se permettre une telle présentation, une telle réclame.

M. Allemane. On ne peut pas empêcher une traduction !
(Bruit au centre.)

M. Maurice Barrès. Je suis prêt, naturellement, à remettre cette brochure entre les mains de celui qui me répondra à la tribune. Il ne sera pas difficile à mon contradicteur d'être plus éloquent que celui qui vous parle, il ne lui sera pas difficile de trouver des arguments à opposer à tout ce que j'ai dit précédemment, parce que je suis dans un camp et que vous êtes dans un autre, et que les deux camps ont des armes puissantes ; mais il n'y aura pas un de vous qui ne soit profondément embarrassé, embarrassé jusqu'à l'impuissance, d'avoir à justifier cette exploitation injurieuse des malheurs de la patrie.
(Applaudissements vifs et répétés à droite et sur divers bancs au centre. – Bruit à gauche. – L'orateur de retour à son banc reçoit les félicitations de ses amis.)

M. le président. La parole est à M. le rapporteur de la commission.

³⁵ Alfred Gérault dit Gérault-Richard (1860-1911), ancien député de la Seine, député socialiste de la Guadeloupe.

M. Buyat, rapporteur.³⁶ Messieurs, je voudrais répondre brièvement, mais complètement, au discours ardent, passionné et injuste que vous venez d'entendre. (*Très bien ! très bien ! à gauche. – Rumeurs à droite.*)

Il a plu à mon distingué collègue M. Maurice Barrès d'invoquer l'opinion d'Anatole France. Peut-être aurait-il dû se rappeler que, sur la tombe d'Émile Zola, Anatole France prononça ces paroles vengeresses :

« Il fut un moment de la conscience humaine. » Il le fut, en effet, et à une heure où l'égoïsme et la peur étaient assis aux conseils du Gouvernement. (*Applaudissements à gauche. – Interruptions à droite.*)

M. Gayraud. Quel était le ministère à ce moment ?

M. le rapporteur. Ne m'interrompez pas avec cette véhémence ; vous savez bien que je fais allusion, monsieur l'abbé Gayraud, au ministère qui était présidé par M. Méline³⁷... (*Exclamations à droite.*)

M. le baron de Boissieu.³⁸ Et dont faisait partie M. Barthou³⁹ !

³⁶ Louis Buyat (1875-1963), député radical de l'Isère.

³⁷ Jules Méline (1838-1925), député « républicain progressiste » puis sénateur des Vosges, plusieurs fois ministre, était Président du Conseil au moment où éclata l'affaire Dreyfus. Hostile à la révision du procès, il prononça devant les députés, le 4 décembre 1897, cette phrase restée célèbre : « Il n'y a pas d'affaire Dreyfus... »

³⁸ Le lieutenant baron Guy de Salvaing de Boissieu (1871-1954), député « catholique libéral » du Morbihan.

³⁹ Louis Barthou (1862-1934), député « républicain progressiste » des Basses-Pyrénées, est au moment du débat ministre des travaux publics dans le cabinet Clemenceau.

M. le rapporteur. ... et qui, toutes les fois qu'on lui posait des questions embarrassantes, refusait de répondre, parce que, disait-il, il ne voulait pas faire le jeu des partisans de la révision. D'ailleurs, ceux qui, à ce moment, s'inquiétaient de la vérité et de la justice n'étaient pas plus heureux lorsqu'ils allaient au Palais de justice, puisqu'ils y trouvaient un président qui faisait à toute demande un peu précise et difficile, cette réponse désormais légendaire : « La question ne sera pas posée. »

Messieurs, la lettre « J'accuse » suffirait à justifier la loi que vous avez votée... (*Exclamations à droite et sur divers bancs au centre. – Applaudissements à gauche.*)

M. Charles Benoist. Si c'est l'auteur de « J'accuse » que vous portez au Panthéon, dites-le !

M. le rapporteur. ... et la demande de crédits qui vous est soumise aujourd'hui par le Gouvernement n'est que l'exécution même de cette loi.

Tout à l'heure M. le président faisait observer avec beaucoup de raison que la loi a été votée le 13 juillet 1906 par la Chambre. Et il me sera bien permis de rappeler qu'elle le fut par 316 voix contre 165. Ce jour-là, de ce côté de la Chambre (*la droite*), pas une protestation ne se fit entendre. (*Exclamations à droite.*)

M. Tournade. Comment, pas une protestation ne se fit entendre !

M. le rapporteur. Pas un orateur ne monta à la tribune, monsieur Tournade.

M. Tournade. Alors vous n'assistiez pas à la séance ?

M. le rapporteur. Je vous demande pardon, mon cher collègue, j'y étais.

M. Tournade. Et moi aussi, et je ne trouve pas que la séance ait été calme.

M. le rapporteur. Si vous avez gardé le silence de ce côté de la Chambre (*la droite*), c'est sans doute que vous sentiez que le moment était mal choisi, à cette heure où l'on voulait accorder les réparations légitimes et nécessaires et où l'on réintérait à la fois et le commandant Dreyfus et le général Picquart.⁴⁰

Le vote de la Chambre fut ratifié, le 11 décembre 1906, au Sénat par une majorité aussi forte qu'elle l'avait été à la Chambre, par 155 voix contre 105. C'est ainsi que fut promulguée la loi du 15 décembre 1906.

Il a plu à M. Maurice Barrès de rééditer à cette tribune l'article qu'il avait publié dans l'*Écho de Paris* et dans lequel il disait que l'œuvre de Zola lui causait quelque nausée lorsqu'il se penchait sur elle.

Ah ! messieurs, c'est un débat vieux comme le monde que l'accord de la littérature et de la morale. Mais M. Maurice Barrès n'aurait peut-être pas dû se montrer si sévère et si particulièrement difficile. Lorsque vous parliez, mon cher

⁴⁰ Le lieutenant-colonel Georges Picquart (1854-1914), nommé le 1^{er} juillet 1895 à la tête du service des renseignements, découvrit l'innocence de Dreyfus et la culpabilité d'Esterhazy. Refusant l'erreur judiciaire, malgré les consignes de ses supérieurs, il fut entendu comme témoin dans le procès Zola. Mis en réforme puis écroué en 1898, libéré l'année suivante, il fut réhabilité en même temps que Dreyfus et atteignit le grade de général. Le 25 octobre 1906, Clemenceau récompensa son intégrité en le nommant ministre de la Guerre, poste qu'il occupait encore au moment du débat.

collègue, du jeune homme qui, de retour du Panthéon, se mettra à lire les œuvres de Zola, pensez-vous que l'impression qu'il en pourra ressentir sera, au point de vue moral, beaucoup plus fâcheuse que celle qu'il pourrait éprouver à la lecture de certain chapitre, délicieux du reste, mais parfaitement immoral, de votre *Jardin de Bérénice* ? (*Applaudissements à gauche.*)

M. le président. Veuillez, je vous prie, ne pas faire de personnalités.

M. Maurice Barrès. Quand j'étais à la tribune, j'ai bien entendu plusieurs fois indiquer cet argument ; mais j'ai cru qu'il y aurait une réelle fatuité vis-à-vis de la Chambre à le relever. Je m'en suis tenu à l'ordre du jour qui parle du transport de Zola au Panthéon. Si quelqu'un pense qu'il y a lieu d'ajourner mon propre transport, je me range à son avis. (*Applaudissements et rires à droite et au centre.*)

M. le rapporteur. Eh bien, messieurs, les passions littéraires qui font que, souvent, la confraternité n'est qu'une haine vigilante, les passions littéraires et même les passions politiques n'auraient pas dû empêcher M. Barrès de reconnaître qu'Émile Zola fut un grand ouvrier des lettres françaises, que, durant toute son existence, il travailla sans un jour de repos, et que cette vie tout entière consacrée au labeur est, en elle-même et par elle-même, un exemple et un enseignement.

M. Charles Benoist. Si Zola n'avait pas écrit la fameuse lettre : « J'accuse ! » l'auriez-vous porté au Panthéon ? (*Applaudissements à droite et au centre.*)

M. le rapporteur. Monsieur Charles Benoist, vous ne me ferez pas séparer, dans ce débat, l'écrivain de l'homme public. Et j'ai bien le droit de rappeler qu'Émile Zola écrivit plus de vingt mille pages, où vivent près de douze cents personnages.

M. Charles Benoist. Et Balzac ?

M. le comte de Lanjuinais. Ponson du Terrail⁴¹ en a écrit beaucoup plus.

M. le rapporteur. Il y a là, je le répète, un exemple et un enseignement. Et d'ailleurs la jeunesse du quartier Latin l'avait si bien compris, qu'elle le désigna pour présider le banquet de l'association générale des étudiants, et c'est ce jour-là que Zola put lui donner comme enseignement, avec toute la force et toute l'autorité de son exemple personnel, cette devise qui fut celle de toute sa vie : *Nulla dies sine linea*.⁴²

M. Jules Delahaye.⁴³ Alors, c'est à cause du nombre de ses livres que vous le mettez au Panthéon ?

M. le rapporteur. Je sais bien que M. Maurice Barrès a apporté ici une citation d'Anatole France. J'ai hâte, à mon tour, de faire passer sous les yeux de la Chambre cet autre jugement d'Anatole France :

« Zola était profondément moral. Il a peint le vice d'une main rude et vertueuse. Dans ses romans, qui sont des études sociales, il poursuivait d'une haine vigoureuse une société oisive et frivole. Démocrate, il ne flatta jamais le peuple, et il s'efforça de lui montrer les servitudes de l'ignorance et les dangers de l'alcool qui le livre, imbécile et sans défense, à toutes les misères et à toutes les hontes.

⁴¹ Pierre Alexis, vicomte Ponson du Terrail (1829-1871), est l'auteur d'abondants romans-feuilletons comme *Les Exploits de Rocambole*.

⁴² « Pas un jour sans tracer une ligne » : Émile Zola avait fait peindre cette citation de Pline l'Ancien sur la cheminée de son cabinet de travail, dans sa maison de Médan.

⁴³ Jules Delahaye (1851-1925), ancien député de l'Indre-et-Loire, député nationaliste du Maine-et-Loire.

« Il combattit le mal social partout où il le rencontra.

« Telles furent ses haines.

« Dans ses derniers livres, il montra tout entier son amour de l'humanité. »⁴⁴

Et en effet, pour ceux qui veulent regarder de près l'œuvre de Zola, aller au fond même de cette œuvre, on voit parfaitement qu'il a voulu peindre de larges fresques, où palpitent toutes les souffrances humaines, justement pour que l'excès même de ces souffrances apportât le remède.

Je ne voudrais pas suivre M. Maurice Barrès sur le terrain littéraire ; nous ne sommes point ici une académie et il est bien certain que nous délibérons entre mortels ; je parle au moins pour la majorité de nos collègues.

M. Charles Benoist. Et pour quelques-uns des autres.

M. le rapporteur. Mais enfin, si on veut prendre, par exemple, cette œuvre, d'une si vaste portée sociale, *l'Assommoir*, qui ne voit que Zola y a dénoncé avec une singulière vigueur de touche les dangers de l'alcoolisme qui précipite dans la misère toute une famille ouvrière ? Et, lorsque M. Maurice Barrès voulant faire impression sur la Chambre, dénonçait l'antipatriotisme d'Émile Zola à propos de la publication de son livre la *Débâcle*, je n'ai pour lui répondre qu'à me reporter au *Temps* d'hier soir qui citait une partie de la

⁴⁴ Citations extraites du discours prononcé par Anatole France au cimetière Montmartre, lors des obsèques de Zola, le 5 octobre 1902. La conclusion de cet éloge funèbre est restée célèbre : « Envions-le : il a honoré sa patrie et le monde par une œuvre immense et par un grand acte. Envions-le, sa destinée et son cœur lui firent le sort le plus grand : *il fut un moment de la conscience humaine.* »

correspondance d'Émile Zola qu'on vient de publier.⁴⁵
(*Mouvements divers à droite.*)

J'imagine que j'ai bien le droit d'invoquer cette correspondance, parce qu'elle montre excellemment quelle fut l'intention de l'auteur en écrivant la *Débâcle*.

M. Levraud. C'est un livre patriotique qui met à nu les trahisons et les infamies de l'empire.

M. le rapporteur. C'est comme vous le dites, mon cher collègue, un livre patriotique.

Dans une lettre que j'ai là sous les yeux, Émile Zola dit que ce qui lui a permis d'écrire ce livre, c'est que la France, à force de peine et à force d'efforts, s'était relevée.

« D'abord, dit Émile Zola, dire la vérité sur l'effroyable catastrophe dont la France a failli mourir. Et je vous assure qu'au premier moment cela ne m'a point paru facile, car il y a des faits lamentables pour notre orgueil. Mais à mesure que je me suis enfoncé dans cette abomination, je me suis aperçu qu'il était temps de tout dire, et que nous pouvions tout dire maintenant, dans la satisfaction légitime de l'énorme effort que nous avons dû faire pour nous relever. Je suis content ; j'espère qu'on me tiendra compte de mon impartialité. Tout en ne cachant rien, j'ai voulu expliquer nos désastres. C'est l'attitude qui m'a paru la plus noble et la plus sage. Je serais bien heureux si, en France et en Allemagne, on rendait justice à mon grand

⁴⁵ Le volume venait de paraître chez Fasquelle, sous le titre *Correspondance. Les lettres et les arts*. Il regroupait trois cents lettres environ, écrites par le romancier entre 1863 et 1902.

effort de vérité. Je crois que mon livre sera vrai, sera juste, et qu'il sera sain pour la France par sa franchise même. »⁴⁶

Je tenais à apporter cette citation ; c'est vraiment un moyen facile de venir ici dénoncer Émile Zola comme antipatriote, alors qu'au contraire cette lettre indique sa constante préoccupation d'éviter à son pays les retours de l'histoire.

Ce que M. Breton, l'auteur de la proposition, a voulu faire, c'est glorifier le courage civique du grand citoyen qui, à une heure difficile, a écrit la lettre *J'accuse*.

Il l'a écrite à un moment qu'il est nécessaire de rappeler, où chacun se taisait, où il y avait comme une conspiration du silence : c'est même ce qui explique et ce qui justifie son acte courageux. Si, à ce moment, il s'était trouvé des hommes pour faire leur devoir, Zola n'aurait pas eu à intervenir : mais c'est précisément parce qu'il y avait cette conspiration du silence, parce que la voix de la justice était étouffée, que Zola devait parler. M. Maurice Barrès n'a vu là qu'un désir de réclame. Je lui réponds qu'Émile Zola, en agissant ainsi, faisait preuve d'un singulier courage.

Il était arrivé au terme de son œuvre littéraire, presque au terme de l'existence ; il aurait pu se reposer ; il savait, avec son expérience de la vie, au-devant de quelles passions déchaînées il allait ; il savait qu'il se heurterait à cette foule qu'il avait si souvent décrite, qui n'aurait pour lui qu'injures et que huées, à une heure où le prétoire était envahi par des chefs séditieux qui commandaient à des magistrats obéissants. (*Exclamations sur*

⁴⁶ Extrait d'une lettre de Zola, datée du 4 septembre 1891, et adressée au critique hollandais Jacques van Santen Kolff. Zola, qui était alors en train d'écrire *La Débâcle*, lui expliquait quel était son projet littéraire. Le roman parut en librairie le 21 juin 1892.

divers bancs au centre et à droite. – Applaudissements à gauche et à l'extrême gauche.)

Malgré le danger, Zola n'hésita pas une seconde. M. Maurice Barrès disait qu'il avait agi ainsi « comme il serait monté en voiture ». – Je prends sa propre expression. – Il me permettra de lui dire qu'il y avait de singuliers accidents à redouter.

M. Maurice Barrès a ajouté qu'il y avait eu dans le pays deux partis, le sien et le nôtre. Lorsque plus tard on relira l'histoire de l'affaire, ce qu'il y a de mieux à souhaiter pour ceux qui combattirent avec vous (*l'orateur désigne la droite*), c'est qu'on puisse croire qu'il y eut un funeste malentendu. Mais alors, s'il y a eu malentendu, pourquoi ne pas vous associer à l'œuvre de réparation ? (*Exclamations ironiques à droite.*)

Vous pouvez d'autant mieux le faire qu'en rendant hommage à Zola vous honorerez un Français et un patriote. Le plus bel hommage qu'on puisse rendre à son pays, c'est de ne pas douter de sa justice. (*Vifs applaudissements à gauche et à l'extrême gauche.*)

M. le président. La parole est à M. de Grandmaison.

M. de Grandmaison.⁴⁷ Messieurs, je n'ajouterai que quelques paroles au très beau discours prononcé par notre éminent collègue M. Maurice Barrès, celui dont M. Sembat disait, il y a deux ans, à cette même tribune, qu'il était un des plus grands écrivains de notre temps.

À l'extrême gauche. Nous disons comme vous pour vous faire plaisir.

⁴⁷ Georges, baron Millin de Grandmaison (1865-1943), député républicain modéré du Maine-et-Loire.

M. Charles Benoist. Vous pouvez bien le dire. Cela fera honneur à votre jugement.

M. de Grandmaison. M. le président du conseil disait, il y a quelques mois, que nous vivions sous le régime de l'incohérence.

M. Charles Benoist. Nous n'avons pas voulu le croire !

M. de Grandmaison. Il me semble que malheureusement nous en voyons encore aujourd'hui quelques exemples : vous envoyez Hervé⁴⁸ en prison et vous ordonnez la translation des restes d'Émile Zola au Panthéon ; or Hervé n'a pas écrit le quart de ce qu'a écrit Émile Zola sur l'armée française. Ce sont des temps véritablement étranges que nous traversons ; le fait d'avoir professé les mêmes théories conduit impitoyablement les petits en prison ou à la révocation s'ils sont fonctionnaires et sert aux autres de tremplin pour devenir ministres.

Je regrette vraiment que ce soit mon honorable et sympathique collègue M. le ministre de l'instruction publique actuel qui soit chargé de faire au Panthéon l'apologie de Zola ; il eût mieux valu que cette tâche incombât à son prédécesseur, M. Briand ; son passé d'antimilitariste lui aurait permis de prononcer en connaissance de cause le panégyrique d'Émile Zola, contemplateur de nos soldats dans son livre odieux de la *Débâcle*.

M. Gustave Rouanet. Il l'aurait mal fait.

⁴⁸ Gustave Hervé (1871-1944), agrégé d'histoire, pamphlétaire connu à l'époque pour ses positions antimilitaristes et antipatriotiques, qu'il va renier dans les années 1910 pour évoluer vers le nationalisme. En septembre 1908, il publiera un article sur « La Mort du dreyfusisme » dans l'hebdomadaire *La Guerre sociale*. Hervé avait eu pour avocat Aristide Briand (1862-1932) avant que celui-ci, en 1902, ne devienne député.

M. de Grandmaison. Je tiens donc, en ne considérant que l'écrivain, dont les livres tendent à jeter le discrédit sur mon pays, à joindre ma protestation à celle de M. Maurice Barrès, qui, je le comprends, éprouve quelque rancœur, lui qui a écrit les admirables pages que vous connaissez sur Renan⁴⁹, de voir le père de la Mouquette⁵⁰ recevoir les mêmes honneurs nationaux que l'immortel auteur de la sublime *Prière sur l'Acropole*.

Je ne reviendrai pas sur le jugement porté par Anatole France sur Zola. Il me semble que les grands morts qui dorment leur dernier sommeil sous les voûtes du Panthéon éprouveront quelque regret de voir auprès d'eux l'homme qui a traîné dans la boue les rudes travailleurs que sont les paysans de France, que nous avons le grand honneur de représenter ici.

M. Levraud. C'est inexact.

M. de Grandmaison. Comme l'affirmait notre éminent collègue, M. Barrès, que de fois n'avons-nous pas entendu dire à l'étranger : Est-il vrai que le peuple français soit corrompu, bas, cupide, imbu de mauvais sentiments ? Et quand on demande à ceux qui vous adressent de pareilles questions où ils ont puisé leurs renseignements, il vous répondent : Mais nous avons lu Zola ! C'est ainsi que, grâce à cet homme néfaste, on juge au dehors cet admirable paysan de France, dur à la fatigue, laborieux, économe, patient, patriote, dont M. le ministre des finances⁵¹ disait hier qu'il était l'honneur de la démocratie française ! C'est ainsi que, grâce aux ouvrages de Zola, on le fait

⁴⁹ Ernest Renan (1823-1892), écrivain et historien, théoricien du sentiment national.

⁵⁰ Personnage féminin de *Germinal* : « Dès dix ans, la Mouquette avait fait la culbute dans tous les coins des décombres, non en galopine effarouchée et encore verte comme Lydie, mais en fille déjà grasse, bonne pour des garçons barbus. »

⁵¹ Il s'agit de Joseph Caillaux (1863-1944).

connaître au monde entier comme un être abruti, intempérant, pourri de toute façon. Et voilà l'homme que vous envoyez au Panthéon !

Je considère qu'il est de l'honneur de la France comme de la République, pour tout bon citoyen et républicain, pour tout bon Français et patriote, pour tout représentant du peuple, soucieux de sa dignité, de refuser le crédit demandé par le Gouvernement pour envoyer l'auteur de la *Terre* et de la *Débâcle*, quel que soit son talent d'écrivain, reposer auprès des grands hommes auxquels la patrie a voulu se montrer reconnaissante en accordant à leurs cendres le suprême honneur d'être déposées pour l'éternité dans le temple élevé à ceux qui ont bien mérité du pays ! (*Applaudissements sur divers bancs à droite et au centre.*)

M. le président. La parole est à M. Jaurès.

M. Jaurès.⁵² Messieurs, c'est le destin d'Émile Zola, enviable après tout, que l'honneur qui lui est dû lui soit disputé jusque dans la mort : ainsi se prolonge et se complète la belle unité de sa vie de combat.

M. Maurice Barrès disait qu'il ne ferait pas allusion à l'affaire Dreyfus. Quoi qu'il en soit, et quoi qu'il ait voulu, si la Chambre, par des réserves, par des hésitations, affaiblissait la portée et le sens du vote qui va être émis ce serait interprété comme un désaveu, au moins partiel, de l'œuvre admirable de courage à laquelle Zola s'est associé. (*Applaudissements à gauche et à l'extrême gauche.*)

⁵² Jean Jaurès (1859-1914), député du Tarn, chef de file des socialistes unifiés au sein de la Section française de l'Internationale ouvrière (SFIO), est aussi un dreyfusard convaincu depuis 1898, estimant que le devoir du prolétariat est « d'aller du côté où la vérité souffre, où l'humanité crie ».

Mais, messieurs, nous n'acceptons pas, nous ne pouvons pas accepter que, dans Émile Zola, on essaye ainsi de séparer le grand ouvrier de lettres et le grand citoyen. Comme ouvrier de lettres, comme citoyen, il a été le combattant énergique de la vérité, et c'est cet amour passionné... (*Interruptions à droite. – Applaudissements à gauche et à l'extrême gauche.*)

M. Tournade. Vous n'en pensez pas un mot ! (*Bruit.*)

M. Jaurès. ... c'est cet amour passionné du vrai qui fait l'unité profonde de son œuvre et de sa vie.

Ah ! vous avez parlé avec quelque légèreté, me semble-t-il, des conditions dans lesquelles Zola a écrit la lettre « J'accuse » ! Vous le montriez lassé, pour ainsi dire, dans son œuvre littéraire et cherchant au dehors un renouvellement. Il avait, pendant de longues années, comme écrivain, lutté, bataillé, supporté, subi les malentendus, les méconnaissances, les outrages : il était enfin arrivé par la double force du labeur et du génie... (*Vifs applaudissements à gauche et à l'extrême gauche.*)

M. le comte de Lanjuinais. C'est un peu exagéré.

M. Jaurès. ... à imposer son œuvre à l'admiration de tous ou de presque tous, et c'est, messieurs, à l'heure où l'homme déjà lassé par de longues luttes ne songe qu'à cueillir les fruits de son action et la gloire de son œuvre, c'est à cette heure même qu'il a accepté de tout remettre en question, de se livrer de nouveau aux discussions, aux anathèmes, aux outrages. Pourquoi ? Parce qu'il s'était dit : J'ai cherché à être dans l'art l'homme de la vérité ; je dois faire pour l'honneur de l'art lui-même la preuve que nous ne sommes pas des dilettantes et des virtuoses et que la vérité que nous voulions mettre dans notre

œuvre, nous voulons la mettre dans notre vie. (*Applaudissements à l'extrême gauche et à gauche.*)

Voilà, messieurs, voilà, monsieur Barrès ce qui a fait pour nous, ce qui a fait pour le peuple de France (*Exclamations à droite – Applaudissements à l'extrême gauche et à gauche*) la grandeur émouvante de son intervention. Et ne dites point que par là il a desservi au dehors la patrie ; ne dites point qu'il l'a abaissée dans la conscience du monde et dans sa propre conscience. Le pire qui eût pu advenir à la France eût été de tolérer sans protestation la continuation d'une iniquité, de laisser ainsi se décomposer le cadavre de la justice. (*Vifs applaudissements à gauche et à l'extrême gauche.*) Non ! et la récompense de Zola, la vraie, la grande, c'est que cet effort de vérité, cet effort qu'il a fait dans la bataille sociale pour la vérité et pour le droit, a éclairé pour beaucoup d'hommes le sens profond de son œuvre d'artiste ; c'est que ceux-là même qui avaient pu jusque-là être ou exclusivement ou principalement frappés de la part de trivialité ou de grossièreté que la description de la vie implique toujours (*Réclamations à droite et au centre – Applaudissements à gauche*), ceux-là ont reconnu l'inspiration profonde de la vérité.

Je vous en prie, ne nous arrêtons pas à quelques citations de détail, car si nous allions réveiller les morts glorieux qui dorment au Panthéon, et à côté desquels Zola ira reposer, il serait facile aussi – on l'a fait bien des fois – d'extraire et de l'œuvre de Voltaire et de l'œuvre de Jean-Jacques⁵³ des parties qui choqueraient votre délicatesse.

⁵³ Voltaire et « Jean-Jacques » (Rousseau) sont représentés se tournant le dos au fronton du Panthéon, œuvre de David d'Angers. Les restes mortels de Voltaire sont entrés au Panthéon le 13 décembre 1791 (mais son cœur est à la Bibliothèque nationale et son cerveau à la Comédie-française), ceux de Rousseau le 11 octobre 1794. La rumeur ayant voulu que leurs sépultures

Ce que l'humanité a retenu, c'est l'effort éclatant de vérité et de science. Eh bien ! dans l'œuvre de Zola, il n'y a pas seulement d'admirables et puissantes peintures de la vie, il y a une sorte d'optimisme robuste, une foi invincible dans la force du travail, de la science, de la vie elle-même. (*Applaudissements à gauche et à l'extrême gauche.*)

C'est par là qu'avec ses procédés particuliers, dans le milieu social nouveau où il agissait, où il écrivait, il est le continuateur de ces hommes du dix-huitième siècle, de ces esprits comme Diderot (*Interruptions au centre – Applaudissements à gauche et à l'extrême gauche*) qui ont projeté sur la réalité une lumière brutale et crue, mais qui, sans cacher les laideurs, les vices de l'homme, avaient foi en lui, en sa faculté de régénération. (*Applaudissements à gauche et à l'extrême gauche.*) C'est là ce que Zola a toujours dit. Ce qu'il a dit dès la première heure, ce qu'il écrivait dans ses *Lettres de jeunesse* où sa pensée est encore hésitante, c'est qu'il voulait, à l'aide des données de la science, interpréter la réalité sociale, qu'il y rencontrerait bien des misères, bien des laideurs, bien des hideurs, mais qu'il avait confiance qu'au bout, par l'application persévérante de la science à la conduite des sociétés, par l'éducation progressive des hommes, l'humanité saurait dominer ce destin mauvais. C'est-là le sens profond et généreux d'une œuvre parfois brutale qui n'est jamais avilissante. (*Applaudissements à gauche et à l'extrême gauche.*)

Aujourd'hui, vous lui opposez d'autres grands morts. Et tout à l'heure, j'avoue que j'éprouvais une sorte d'émotion à entendre M. Maurice Barrès glorifier Victor Hugo.

aient été profanées, les cercueils furent ouverts le 18 décembre 1897 et la présence d'ossement fut dûment constatée.

Eh ! oui, M. Barrès ne peut pas le désavouer entièrement. Quoi qu'il en ait, il doit au romantisme une trop grande part de sa sensibilité ; mais au moment même où, pour combattre le naturalisme de Zola, M. Barrès glorifiait le maître du romantisme, je ne pouvais pas oublier que ses amis, ses compagnons d'armes, ses disciples, depuis Maurras⁵⁴ jusqu'à Lasserre⁵⁵ qui lui dédiait récemment son œuvre sur la *Crise du romantisme*, je ne pouvais pas oublier que toute l'école de M. Barrès condamne non seulement le naturalisme, mais aussi le romantisme.

Pourquoi ? Oh ! parce que malgré les alliances premières, momentanées, accidentelles du romantisme avec les pouvoirs d'autorité et de tradition, vous avez bien reconnu qu'il portait en lui le souffle orageux de la Révolution, que c'était l'aspiration infinie des âmes françaises vers la liberté et vers la justice qui avait renouvelé l'art du romantisme, qui lui avait donné ce frisson, et, dans le romantisme comme dans le naturalisme, vous poursuivez l'esprit de la révolution appliqué à l'art. (*Vifs applaudissements à l'extrême gauche et à gauche.*)

M. Combrouze.⁵⁶ Et dire que c'est l'autre qui est académicien ! (*Vifs applaudissements et rires sur les mêmes bancs.*)

⁵⁴ Proche de Barrès, Charles Maurras (1868-1952) était partisan d'un retour à une esthétique classique, contre les principes du romantisme. Au moment où ce débat se déroule à la Chambre, il est sur le point de faire paraître le premier numéro du quotidien *L'Action française*, issu de la revue fondée en 1899.

⁵⁵ Nationaliste et antidreyfusard, Pierre Lasserre (1867-1930) venait de soutenir, à la Faculté des lettres de Paris, une thèse de doctorat dans laquelle il montrait que l'esthétique romantique avait corrompu les valeurs de la monarchie et était responsable de l'évolution de la société du XIX^e siècle vers la pensée démocratique.

⁵⁶ Gabriel Combrouze (1865-1946), député républicain de la Gironde.

M. Jaurès. Voilà le sens de l'opposition que vous faites au projet. Voilà aussi le sens du vote que la Chambre émettra tout à l'heure. Il signifiera, encore une fois, que Zola n'a pas séparé, qu'il a réuni l'art et la vie dans la passion de la vérité. Il signifiera que, s'il est bon, comme le demande M. Maurice Barrès, pour les grands peuples, de ne pas oublier leur passé profond, d'honorer leur terre et leurs morts, il ne faut pas arbitrairement mutiler la tradition de la patrie, et que le clair génie encyclopédique et révolutionnaire est une partie de cette tradition. (*Applaudissements à gauche et à l'extrême gauche.*) Il signifiera que l'art, quelque haute que soit sa fonction propre, quelque distincte que soit sa forme propre, trouve un renouvellement au contact de la réalité et de la vie.

Ah ! il a plu à M. Barrès de s'enfermer dans je ne sais quelle doctrine de contemplation parfois un peu dédaigneuse ; on y sent encore le frémissement de la vie ; mais il n'a pas oublié qu'il a commencé par la glorification, par le culte exclusif de l'individu. Il a trouvé ce culte un peu étroit, il a voulu l'élargir ; mais il n'a demandé cet élargissement qu'au culte du passé, parce que c'est encore une façon de continuer la solitude où il se complaît.

La gloire de Zola, son honneur, c'est de n'avoir pas conçu l'art à la façon de M. Barrès, comme une sorte d'étang mélancolique et trouble, mais comme un grand fleuve qui emporte avec lui tous les mélanges de la vie, toutes les audaces de la réalité. (*Applaudissements sur les mêmes bancs.*)

C'est là ce que le peuple, avec son instinct, a reconnu dans l'œuvre de Zola, dans le chercheur de vérité, dans le compagnon de bataille. Et voilà pourquoi nous vous demandons, messieurs, non seulement d'écartier les restrictions et les réserves, mais, d'accord avec le Gouvernement, de donner à la solennité qui doit fêter cette grande mémoire toute la force et toute l'ampleur

populaires qui conviennent au génie français. (*Vifs applaudissements à gauche et à l'extrême gauche.*)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'instruction publique.

M. Gaston Doumergue, *ministre de l'instruction publique et des beaux-arts.*⁵⁷ Messieurs, le Gouvernement s'est associé, tant à la Chambre qu'au Sénat, au vote qui a décerné les honneurs du Panthéon à Émile Zola. C'est en exécution de ce vote que nous avons déposé le projet de loi qui fait l'objet du débat actuel.

Je suis convaincu que la Chambre votera ce projet avec une majorité républicaine au moins égale à celle qui s'est affirmée lors de la première discussion.

Je n'ai pas besoin d'insister, je le sais ; mais je veux cependant faire remarquer à l'honorable M. Barrès, qui vous invite, messieurs, à revenir sur votre vote...

M. Maurice Barrès. Si on réduisait le crédit, je serais déjà content !

M. le ministre. ... qu'il y a dans ses observations quelques contradictions, avec un peu d'incohérence. (*Exclamations à droite.*)

M. Maurice Barrès nous a d'abord fait avec beaucoup d'énergie sa profession de foi, puis il nous a rappelé, ce que nul d'entre nous n'avait oublié, qu'il avait été antidreyfusard et défenseur de M. le général Mercier : il a protesté enfin de sa

⁵⁷ Gaston Doumergue (1863-1937), député radical du Gard, plusieurs fois ministre dès 1902, deux fois Président du Conseil, sera Président de la République de 1924 à 1931.

ferme intention de ne point chercher à réveiller l'affaire Dreyfus. Il a voulu seulement, à l'en croire, envisager l'œuvre littéraire de Zola. Mais il a ajouté tout de suite que le débat était par excellence un débat politique.

De l'écrivain, M. Barrès n'a pas dit grand-chose. (*Réclamations à droite.*) Des critiques excessives et mal précisées comme celles que nous avons entendu répéter depuis longtemps, des citations sévères d'écrivains qui, plus tard, ont rendu à Zola la justice qu'il méritait, c'est ainsi que M. Maurice Barrès a jugé Émile Zola comme écrivain.

Mais il a vite abandonné l'écrivain pour juger et condamner le citoyen, en même temps que le grand acte politique accompli par ce dernier.

C'est à l'acte de Zola, c'est à son attitude dans l'affaire à laquelle M. Barrès faisait allusion au début de son discours, que se sont adressées les plus vives critiques de notre collègue.

M. Jaurès vous disait qu'il y avait une injustice cruelle à accuser Zola d'avoir, au moment où il venait de terminer une partie de son œuvre, uniquement cherché une occasion d'attirer l'attention sur lui et d'avoir agi non par une conviction très forte, mais seulement pour satisfaire son goût de la popularité.

D'après M. Barrès, Émile Zola a vu passer une voiture qui pouvait, croyait-il, le conduire à cette popularité et il y est monté. A-t-il oublié – nos souvenirs sont plus précis – qu'à ce moment le nombre de ceux qui avaient pris place dans cette voiture était fort restreint et que celle-ci ne paraissait pas précisément conduire à la popularité ? A-t-il oublié le danger, les périls qu'il y avait à voyager ainsi ? (*Applaudissements à gauche et à l'extrême gauche.*)

Nous nous en souvenons, nous autres. Nous nous souvenons aussi que ceux qui faisaient escorte à Zola en l'accablant, lui et ceux qui étaient à ses côtés, de leurs imprécations, de leurs injures et de leurs violences, ne représentaient pas précisément la tradition, la bravoure, l'héroïsme, la loyauté françaises, ni l'ardent amour de notre nation pour la justice et pour la vérité. (*Applaudissements à gauche.*) Que voulait donc Zola ? Pourquoi s'était-il jeté dans cette bataille ? On vous l'a dit avec une grande éloquence, Zola voulait défendre cette vérité et cette justice, sans lesquelles il ne peut y avoir de régime républicain et démocratique durable.

L'une et l'autre ont triomphé : leur heure est venue enfin. La cour de cassation s'est prononcée (*Interruptions à droite*), et c'est au lendemain de son arrêt de justice, au lendemain de l'acte de réparation enfin accompli que le Parlement, que la majorité républicaine tout entière, à laquelle s'était associé le Gouvernement, ont décidé de décerner à Zola les honneurs du Panthéon. À ce moment, personne n'a protesté, personne n'a rien dit. Contrairement à ce qu'on affirmait dans une interruption, il n'y a pas eu, au moment du premier vote, une protestation dans la Chambre. Le projet a été voté sans discussion. Mais, depuis lors, les espoirs sont revenus ; des courages autrefois hésitants se sont affermis. Profitant de ce que les faits sont déjà un peu éloignés de nous, on a pensé que vous pourriez les avoir en partie oubliés, et que, par suite, il serait possible d'amener la majorité républicaine, qui en 1906 voulut, en faveur de Zola, accomplir un acte de reconnaissance, à faire aujourd'hui un acte de contrition. Ni la majorité républicaine, ni le Gouvernement ne sauraient s'associer à cette manœuvre. (*Vifs applaudissements à gauche et à l'extrême gauche.*)

M. le président. Personne ne demande plus la parole dans la discussion générale ?...

La discussion générale est close.

Je consulte la Chambre sur la question de savoir si elle entend passer à la discussion de l'article unique.

(La Chambre, consultée, décide de passer à la discussion de l'article unique.)

M. le président. « *Article unique.* – Il est ouvert au ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, sur l'exercice 1908, en addition aux crédits alloués par la loi de finances du 31 décembre 1907, un crédit extraordinaire de 35 000 francs, qui sera inscrit à un chapitre spécial du budget du ministère de l'instruction publique et des beaux-arts (1^{re} section. – Service de l'instruction publique), portant le n° 117 et ainsi libellé : « Frais de translation des cendres d'Émile Zola au Panthéon. »

« Il sera pourvu à ce crédit au moyen des ressources générales du budget de l'exercice 1908. »

Personne ne demande la parole ?...

Je mets aux voix, par scrutin, l'article unique du projet de loi.

Le scrutin est ouvert.

(Les votes sont recueillis. – MM. les secrétaires en font le dépouillement.)

M. le président. Voici le résultat du dépouillement du scrutin :

Nombre des votants	520
Majorité absolue	261
Pour l'adoption	356
Contre	164

La Chambre des députés a adopté.⁵⁸

⁵⁸ Après les rectifications de vote, les résultats officiels sont les suivants : 344 pour et 144 contre. Le 13 juillet 1906, 316 députés avaient voté la translation des cendres de Zola au Panthéon, 165 l'avaient repoussée.

Sommaire

	Pages
Préface, par Bernard Accoyer, <i>Président de l'Assemblée nationale</i>	7
Zola au Panthéon, par Alain Pagès	13
Discussion d'un projet de loi relatif à la translation des cendres d'Émile Zola au Panthéon	19